



## SOMMAIRE

■ <b>VOEUX DU MAIRE</b>	<i>page 2</i>
■ <b>COMMUNICATION</b>	<i>page 3</i>
■ <b>TRAVAUX</b>	<i>page 5</i>
■ <b>EAU</b>	<i>page 5</i>
■ <b>CCAS</b>	<i>page 6</i>
■ <b>ÉCOLE</b>	<i>page 8</i>
■ <b>FÊTES &amp; CÉRÉMONIES</b>	<i>page 9</i>
■ <b>ASSOCIATIONS</b>	<i>page 10</i>
■ <b>FINANCES</b>	<i>page 11</i>
■ <b>ENVIRONNEMENT</b>	<i>page 12</i>
■ <b>INFO CCTLB</b>	<i>page 14</i>
■ <b>L'HISTOIRE DE MONCEL</b>	<i>page 15</i>
■ <b>MUNICIPALITÉ</b>	<i>page 16</i>



## ■ CHÈRES MONCELLOISES, CHERS MONCELLOIS

Cette année encore le contexte sanitaire ne nous a pas permis de nous réunir à la traditionnelle cérémonie des vœux.

Cela n'empêche que c'est avec un grand plaisir que je me suis adressé à vous de différentes manières pour vous souhaiter une excellente année 2022. Une année que je vous souhaite heureuse, pleine de renouveau et de liberté.

L'année qui vient de se terminer a été riche en projets et malgré la pandémie nous avons réussi à conserver quelques moments de convivialité tels que la fête nationale ou encore la sortie organisée conjointement par le CCAS et le Foyer Rural. C'est donc bien dans cette continuité que nous allons débiter cette nouvelle année.

Les actions que nous allons mener seront axées sur l'entretien de nos routes, de notre patrimoine communal, sur l'aménagement de nos espaces verts, sur la sécurité, sur l'écologie et également sur le bien vivre ensemble.

Ces actions peuvent être menées à bien grâce à une gestion financière maîtrisée.

Retrouvez la vidéo des vœux du maire Matthieu SIGIEL en scannant le QR Code avec votre smartphone.



Je souhaite que 2022 soit une année où nous puissions nous retrouver et enfin partager de bons moments ensemble.

Je sais que je peux compter sur nos associations moncelloises pour dynamiser le village et le vivre ensemble.

Pour terminer, j'aimerais remercier l'ensemble des acteurs de la commune pour leur mobilisation, leur implication, leur investissement sans faille à faire de Moncel un village où il fait bon vivre.

Je vous souhaite à toutes et à tous une belle année 2022.

Matthieu SIGIEL

A handwritten signature in black ink, reading "Matthieu Sigiel".

## ■ UNE NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE

Améliorer la communication était une volonté forte de l'équipe municipale. Depuis 2020, les efforts n'ont pas été ménagés :

- ouverture d'une page FaceBook,
- gazette re-pensée et plus dynamique dans ses parutions,
- flyers d'information « flash »,
- rencontres de quartier (*que la pandémie a évidemment beaucoup perturbées*),
- mise en place de l'application pour smartphone « IntraMuros », qui permet d'être informé en temps réel des actualités et événements de la commune et des alentours...

C'est aujourd'hui à la création du futur site internet de la commune que s'emploie la Commission Communication. Rapidement, le rouge et jaune historiques du blason de la commune se sont avérés être des contraintes visuelles.

La décision a été prise de valider un nouveau logo pour la commune, qui sache traduire à la fois le dynamisme du village et une modernité ancrée dans l'histoire de la commune, un logo à la fois simple et à la hauteur de ses objectifs de représentativité.

Le choix de la couleur bleue s'est imposé naturellement : c'est une couleur qui inspire la confiance, la sérénité, la simplicité et qui est appréciée de tous, femmes ou hommes.

En y associant la couleur bordeaux, la volonté était de conserver le rouge historique du blason tout en apportant un touche de modernité.

Le logo montre le lien existant entre Moncel et Lunéville.

Le visuel final se veut sobre, facilement identifiable et différent des visuels actuels qui tendent à être très inspirés du milieu sportif ou entrepreneurial.

Ce logo sera le nouveau visuel de la commune, visible sur les documents officiels mais ne remplacera pas le blason historique.

Le logo est une composition figurée, d'éléments visuels qui représentent la signature d'une municipalité et qui est soumis aux règles de la communication contemporaine, imposant son renouvellement périodique. En revanche, le blason est un sceau officiel, qui représente le passé immuable de la ville, et ce qui l'a construite.

L'identité de la commune ainsi que les couleurs associées à notre village ont d'ailleurs beaucoup évolué au fil des âges.

Vous le découvrirez un peu plus loin dans ce numéro de Moncel Info (*voir p.11*). En effet, ce premier numéro de l'année 2022 va initier une série de plusieurs récits sur l'Histoire de notre village.



Ancien logo



Moncel-lès-Lunéville

Nouveau logo

## ■ **MATTHIEU SIGIEL ÉLU 3<sup>e</sup> VICE PRÉSIDENT DE LA CCTLB**

**Pouvez-vous expliquer comment les choses se sont déroulées ?**

La précédente élue en charge de la Communication, également maire au sein de notre intercommunalité a souhaité démissionner de son mandat de maire et par conséquent d'élue communautaire. Le poste était donc vacant. Le Président de la CCTLB, Bruno Minutiello, a souhaité que je puisse intégrer l'exécutif de l'intercommunalité et j'ai été élu, lors du conseil communautaire de décembre 2021, à la suite d'un vote des 79 élus communautaires.

**Quelles sont les missions d'un Vice-Président en charge de la Communication ?**

Au sein de la Communauté de Communes, le Vice-président assure la coordination entre les décisions prises par les élus lors du conseil communautaire et les agents de la collectivité chargés de les appliquer. Le Vice-président coordonne, dirige et rend compte au Président des actions du service placé sous sa responsabilité. Il est également force de proposition et, parce que les élus sont avant tout des femmes et des hommes de terrain et des élus locaux, il fait entendre les voix de ses concitoyens dans les instances intercommunales.

**Quels vont être vos premiers dossiers et vous vous êtes-vous déjà fixé des objectifs particuliers ?**

Celui des ordures ménagères est évidemment le premier sur la pile : 2022 sera une année charnière pour la CCTLB avec cet important travail, lancé pour élaborer une nouvelle politique des déchets. C'est également l'occasion de remettre à plat tous les supports d'information, qu'ils soient imprimés ou numériques, et de réfléchir aux moyens que nous allons mettre à disposition des habitants pour avoir accès aux informations,

aux consignes et aux bons réflexes, du tri notamment. Les deux agents du service communication se mobilisent également au quotidien pour accompagner les autres services de la CCTLB. Ils pilotent la communication des médiathèques à Lunéville et à Baccarat, celle du Pôle Bijou, du Musée des Sources d'Hercule, du Léomont, d'Aqualun' et interviennent dans les champs de l'économie, de l'assainissement, de l'environnement et des rivières, de l'urbanisme et de l'habitat.



Ils alimentent au quotidien le site de la CCTLB et la page Facebook, mettent à jour le site [infocovid-lunevillois.com](http://infocovid-lunevillois.com) et les autres sites liés aux services et équipements communautaires, élaborent les différents supports d'information, les relations médias et organisent des événements, comme les Labos de l'Interco par exemple. Bref, le travail ne manque pas.

**Cette responsabilité nouvelle va-t-elle avoir un impact sur votre présence au sein de la commune ?**

Oui ! Un impact positif : pour un élu et un maire, intégrer l'exécutif de l'intercommunalité c'est la possibilité d'y porter les voix de sa commune. C'est également une reconnaissance de la part de mes 79 collègues élus et du président pour le travail déjà accompli par l'équipe de Moncel. J'y vois personnellement un encouragement à faire encore mieux et surtout œuvrer à la réussite de notre mandat. Mais je reste le maire de notre commune et évidemment pleinement mobilisé pour Moncel-lès-Lunéville !

## ■ ÉCLAIRAGE SOLAIRE - RUE DU SAULCY

La rue du Saulcy était reliée au réseau d'éclairage public de LUNÉVILLE et une décision a été prise, voilà plusieurs années, de ne plus éclairer cette rue.

Pour des raisons de sécurité, il devenait urgent de trouver une solution. Une première possibilité consistait à ré-alimenter la zone via une convention de vente d'électricité avec LUNÉVILLE. Une autre possibilité était de réaliser des travaux pour relier la rue au réseau électrique de MONCEL.

C'est finalement le choix de l'éclairage solaire qui a été validé. Une solution présentant l'avantage d'être économique, simple d'installation et écologique. Les mâts solaires installés ont même permis d'obtenir une subvention.

Cette solution a également été retenue pour l'éclairage du nouveau cheminement entre la rue de la Machine et Lidl.



## ■ FIN DES TRAVAUX DU PUIITS ARTHÉSIEEN

Les travaux de régénération du puits sont terminés et la réception a été faite. Aucun contre-temps ni aucun problème ne sont survenus au cours de ces lourds travaux.

Si le coût global de cette indispensable régénération représente un gros budget, le reste à charge pour notre commune est très supportable. C'est le fruit d'un gros travail de concertation avec l'ARS, l'Agence de l'Eau et l'État, qui nous ont attribué de substantielles subventions et la mise en oeuvre des conventions avec les communes voisines partenaires.



Site du puits terminé

Montant des travaux exécutés : 182 276.66 € HT  
(y compris la sécurisation d'HÉRIMÉNIL)

Montant des subventions acquises : 109 987.75 €

Reste à charge des communes : 72 288.91 € HT

### → Part d'HÉRIMÉNIL

50% + la sécurisation (1850.59€) : 37 067.75 € HT

### → Part MONCEL

50% : 35 219.16 € HT

+ Δ TVA payée/TVA récupérée : 574.54 €

- Participation à la régénération du forage de FRAIMBOIS à hauteur de 28% le part HT de MONCEL payée : 8 878.76 € HT  
(convention en cours de validation)

**COÛT RÉEL POUR MONCEL : 26 914.94 €**

Ce coût réel pour la commune représente 12.3% du montant total des travaux réalisés.

## ■ **UNE MUTUELLE VILLAGE**

Si les salariés du secteur privé bénéficient d'une complémentaire santé avec les mutuelles d'entreprise obligatoires, les autres doivent trouver un service qui leur est adapté.

Une mutuelle village est un dispositif qui permet aux retraités, inactifs, chômeurs, jeunes & étudiants, intérimaires ou auto-entrepreneurs d'avoir accès à une complémentaire santé à tarif avantageux et à prestation intéressantes.

C'est dans cette perspective que l'équipe du CCAS s'est intéressée de près à cette solution. Avec un seul objectif : pouvoir apporter aux Moncellois intéressés, une complémentaire santé qui leur

soit avantageuse en matière de prestation et de tarif. Mais en laissant à chacun sa liberté de décision

La Commune a donc donné son feu vert à la mutuelle locale ALMUTRA pour informer les Moncellois et leur présenter leur offre.



ALMUTRA tiendra donc une permanence le **JEUDI 10 MARS** de **9h à 17h** à la Salle D. Rigaud pour répondre à toutes les questions.

**Cette démarche est libre et ne fera l'objet d'aucun démarchage commercial.**

Plus d'infos : [www.almutra.fr](http://www.almutra.fr)

## ■ **JOURNÉE DE NOËL EN ALSACE**

Avec le report inéluctable du Repas des Aînés (*voir ci-dessous*), l'équipe du CCAS avait à cœur de proposer un temps de convivialité et de partage aux aînés de la commune, malgré tout.

Avec l'appui, précieux, du Foyer Rural, une journée en Alsace a pu être très rapidement mise en place. Un départ de bon matin et direction BREISACH en Allemagne pour une croisière-repas de 4h.

Un court transfert en bus a permis à la cinquantaine de personnes présentes d'aller découvrir le magnifique marché de Noël de COLMAR, dont la réputation est mondiale.

Cette journée a été un succès, d'autant plus appréciée qu'elle a apporté un vrai moment de plaisir dans un contexte sanitaire pesant. Sans aucun doute possible, d'autres actions seront proposées à l'avenir.

## ■ **REPAS DES AÎNÉS**

Cette année encore, le Repas des Aînés n'a pu avoir lieu en raison du contexte sanitaire. La décision a été prise de ne pas annuler ce moment très attendu mais de le reporter à une date ultérieure, au cours du printemps.



## ■ LE SOLIDARIBUS PROPOSE UN ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE

Depuis décembre, installée devant la salle des fêtes tous les 2e jeudi du mois de 13h30 à 16h00, la camionnette aménagée du Secours Populaire prend place et propose un accompagnement numérique entièrement gratuit. Rencontre avec Christophe CEYLAN, conseiller numérique qui accueille les Moncellois.

### Qu'est-ce que le dispositif SOLIDARIBUS et à qui est-il destiné ?

Le Solidaribus a pour objectif d'être au plus près des personnes en difficulté, de lutter contre l'isolement et la précarité en répondant aux situations d'urgence (*alimentaires, vestimentaires*), de promouvoir l'accès aux vacances pour tous. Et désormais, c'est également un service d'accompagnement numérique entièrement gratuit.

### En quoi consiste le travail du conseiller numérique ?

Cela consiste à accompagner les personnes aux usages du numérique. Que ce soit pour apprendre à utiliser, un appareil (*smartphone, tablette, ordinateur...*), une application (*banque, réseau social, Messenger, ...*), naviguer sur Internet, réaliser des démarches en ligne (*administratives ou d'achats par exemple*)... En finalité, j'accompagne les personnes à être autonomes dans leurs usages.



### Pourquoi le SOLIDARIBUS vient à MONCEL-LÈS-LUNÉVILLE ?

Après avoir échangé avec les élus de Moncel, nous avons convenu qu'un passage du Solidaribus serait bénéfique pour les habitants de la commune et du territoire, qui souhaiteraient profiter d'un apprentissage ou d'un perfectionnement numérique, mais également répondre aux besoins solidaires.



### Concrètement, quelles situations avez-vous accompagné ?

J'ai eu plusieurs situations dans mes accompagnements comme, par exemple, savoir enregistrer un contact sur un téléphone, apprendre à utiliser un ordinateur, naviguer sur un tablette... J'accompagne également des personnes qui n'avaient, par exemple, jamais utilisé de smartphone (*téléphone intelligent*) ou qui possèdent un ordinateur qu'elles n'ont jamais utilisé. Les demandes sont nombreuses et diverses.

### Les prochains passages du SOLIDARIBUS :

- Jeudi 10 mars - 13h30/16h00
- Jeudi 14 avril - 13h30/16h00

## ■ **SENSIBILISATION DES ÉLÈVES AUX BIENFAITS DU SPORT**

Dans le cadre de ses projets 2021-2022, l'Association Moncel Oxygène est venue proposer aux élèves de la classe des CM, le 8 novembre dernier, une sensibilisation au sport-santé dans la perspective du Cross des Écoles qui devrait se dérouler au printemps.

C'est Joël REEB, membre de l'association et conseiller municipal, qui a réalisé cette intervention auprès d'une équipe enseignante et des enfants très à l'écoute.

Après avoir exposé les bienfaits du sport sur l'organisme et le développement psycho-moteur

des élèves, s'est mis en place un bel échange autour des valeurs d'esprit d'équipe, de collectif et d'entre-aide que développe la pratique du sport et bien entendu, les répercussions dans les vies de chacun, au quotidien.

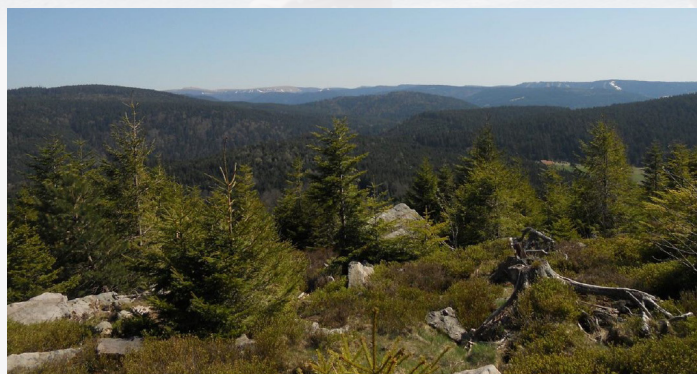
Tout le monde est arrivé à la conclusion qu'une personne qui a envie de bien faire, qui a le sens de la gagne, individuellement ou collectivement dans le domaine du sport, le transposera dans sa vie de tous les jours.

Une expérience fortement appréciée de tous et qui appellera à d'autres interventions, notamment autour d'accompagnement sportif de plein air dans le cadre de la préparation au Cross des Écoles.

## ■ **UN VOYAGE SCOLAIRE QUI SE PRÉPARE**

C'est un beau projet que l'équipe enseignante prépare : un séjour de 4 journées au Centre de Clair Sapin dans les VOSGES, en juin, avec tous les élèves. Un voyage qui s'inscrit dans le cadre du Projet Développement Durable de l'école. Des actions vont être menées pour participer au financement de ce beau projet et l'équipe pédagogique pourra compter sur les idées et l'énergie des bénévoles de l'Association des Parents d'Élèves (APEM).

La participation au Marché de Noël de l'APEM était une première action, réussie. D'autres opérations seront menées tout au long de l'année.



### **Rentrée scolaire 2022**

*Les inscriptions scolaires pour la rentrée de septembre 2022 sont ouvertes. Les parents sont invités à se rendre en mairie aux heures de permanence avec le Livret de Famille et le carnet de santé de l'enfant à inscrire.*

## ■ **DÉCOUVERTE DE L'INFORMATIQUE**

Tous les vendredis de janvier, ce fut l'occasion pour les élèves du primaire de l'école de découvrir le monde de l'informatique. L'Association Moncel Informatique a accueilli 4 groupes d'élèves avec un programme très instructif :

- présentation de l'histoire et de l'évolution de l'informatique, des années 1970 à nos jours ;
- explication d'Internet, des règles à respecter sur les réseaux sociaux (*interdits aux -13 ans*) ;

→ initiation au jeu sur PC à partir du site internet <https://www.logicieleducatif.fr>

A la fin de chaque après-midi, chaque enfant s'est vu remettre un stylo « Moncel Informatique », une feuille plastifiée avec les raccourcis clavier et les consignes à respecter sur Internet et les réseaux sociaux.

Un beau travail mené de main de maître par les bénévoles de l'association, Annie, Josseline, Jacques, Jean-Claude, Michel et Dominique.



## ■ CONCOURS DES ILLUMINATIONS DE NOËL

Cette année, ils ont été 6 à s'inscrire au Concours des Illuminations de Noël. C'est Aurélia SCHNEIDER et Dominique SIGIEL qui ont reçu les faveurs du jury, Grégory GASCON complétant le tiercé gagnant.

Mention spéciale aux familles JACQUINET, MERCIER et BARBIER qui ont également participé au concours et proposé de jolies illuminations.

L'ensemble des participants s'est vu remettre un lot. Bravo à tous et merci à tout ceux qui ont décoré leur maison et contribué à l'illumination du village.



## ■ SAINT NICOLAS

Saint Nicolas et la Père Fouettard étaient en forme cette année ! Accompagnés dans leur périple moncellois par les élus du Conseil des Jeunes, ils sont venus saluer petits et grands sans oublier de distribuer friandises et pains d'épices.

Avant de prendre le départ pour sillonner les rues du village, Saint Nicolas est venu rendre visite au marché de Noël de l'APEM qui se déroulait au même moment.

Nous ne savons pas si Saint Nicolas a apprécié l'organisation mise en place par la commune, cette année encore, afin de lui permettre d'aller à la rencontre des moncellois. Mais les Moncellois, eux, semblaient ravis !



## ■ NOUVEAU PRÉSIDENT AU PHOTO CLUB DU PAYS LUNÉVILLOIS

Le 15 décembre 2021, après presque deux ans d'interruption à cause de la pandémie, le club photo du pays lunévillois a offert à un public, certes clairsemé (*crise du covid oblige*), une nouvelle projection. Une dizaine de diaporamistes du club a fait voyager et rêver les spectateurs à travers le monde. A l'issue de la projection, s'est tenue une assemblée générale.

Monsieur Dominique Vasbien, après 30 années à la présidence du club a souhaité passer la main. Dominique Jackiewicz a été élu président, André Forin et Dominique Froment Vices Présidents, Madame Laurence Laurent trésorière et Madame Danielle Vasbien secrétaire. Toutes les personnes présentes ont chaleureusement applaudi Monsieur Vasbien pour le remercier de toutes ces années au service du club.

Une prochaine projection a été programmée le mercredi 13 avril 2022 à 20h15.

## ■ MONCEL, TERRE DE COURSES

Le 20 novembre, la toute jeune association «Moncel Oxygene» organisait son 1er trail nocturne en forêt de Mondon. «La Tranchée des Loups» a été un beau succès populaire, attirant près de 250 personnes venues affronter le 10km marche, le trail découverte de 10km et le trail de 18km. L'organisation a été largement saluée et l'édition 2022 est d'ores et déjà en préparation.

MONCEL terre de course à pied : le 16 janvier se déroulaient les courses de la Duchesse, proposées par l'association «Les Ducs de Lunéville». Pour sa 3e édition, ce sont 700 participants qui se sont affrontés dans le froid et la grisaille.



## ■ L'APEM FAIT SON MARCHÉ DE NOËL

Le 12 décembre 2021 marquait le retour du marché de Noël de l'Association des Parents d'Elèves de l'école de Moncel, après une édition 2020 annulée pour cause de crise sanitaire.

C'est avec un réel plaisir que plus de 300 personnes se sont succédées tout au long de la journée à la maison des loisirs. Les visiteurs ont ainsi pu profiter des différentes créations artisanales que proposaient la vingtaine d'exposants présente ce jour et trouver par exemple les traditionnelles broderies et autres décorations de Noël.

Un stand inédit faisait son apparition : celui de l'école primaire, tenu par ses enseignantes. Elles proposaient différentes préparations de cookies et riz au lait «carambar» ainsi que diverses créations des élèves. Les bénéfices de cette journée serviront au financement du voyage de fin d'année qui aura lieu dans les Vosges pendant 4 jours.

## ■ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU FOYER RURAL

L'Assemblée Générale annuelle du Foyer Rural de Moncel s'est tenue le vendredi 04 février 2022.



Une vingtaine de Moncellois ont pris connaissance des bilans moraux, financiers et d'activités présentés par le président Arnaud Feltn et son équipe. Les bilans sont approuvés à l'unanimité. Après mutualisation des moyens techniques et humains d'anciennes associations, le Foyer Rural regroupe désormais 3 sections: section «Famille», section «Pêcheurs», section «Moncel'Anim».

## ■ SUPPRESSION DES RÉGIES DE RECETTES DE LA COMMUNE

Cette décision prise par le Conseil Municipal le 17 janvier 2022, concerne la cantine/garderie de l'école et la location de la salle des fêtes. En raison de nouvelles modifications règlementaires trop contraignantes, et pour moderniser le système de paiement des factures, il a été décidé de supprimer les régies de recettes à compter du 1er février 2022 avec les conséquences suivantes :

### Concernant la garderie/cantine :

Dès que les parents d'enfants scolarisés à Moncel auront reçu «**l'avis des sommes à payer**» émanant de la Trésorerie de Lunéville, **3 moyens de paiement seront disponibles pour le règlement des sommes à payer :**

1

#### Par virement

directement à la Trésorerie de Lunéville

2

#### Par chèque

adressé à la Trésorerie de Lunéville

3

#### Par CB ou numéraire

dans un bureau de tabac agréé<sup>1</sup>

<sup>1</sup>: Liste disponible sur le site <https://www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite>

### Concernant la Salle des Fêtes :

Le règlement est modifié. **La caution est remplacée par des arrhes du montant de la location.**

A la signature du contrat de location, le locataire fournira un RIB. La Trésorerie prélèvera ainsi directement sur le compte bancaire ; de même au rendu de la salle pour la location de la vaisselle et le paiement de la casse éventuelle.

**En cas de désistement** : rétractation sous 14 jours, les arrhes seront intégralement restituées. Si le désistement après les 14 jours, seulement 50% des arrhes seront restituées, sauf cas de force majeure (*décision du Maire*) ou si la salle a pu être relouée.

## ■ PRIX DE L'EAU EN 2022

Notre Commune, propriétaire du puits artésien, fourni de l'eau brute à HÉRIMENIL et de l'eau traitée à FRAIMBOIS et LARONXE (*zone ID LOGISTIC*). Nous achetons aussi de l'eau à LUNÉVILLE pour notre sécurisation. Huit conventions fixent les différents prix, y compris le partage financier des travaux.

**Pour les Moncellois, c'est la convention dite «Délégation de Service Public» de 2018 qui fixe les prix.** Vous avez reçu dernièrement votre facture d'eau consommée (*2e semestre 2021 + 10 jours de 2022*) et vous aurez remarqué une augmentation substantielle du prix du m<sup>3</sup> pour le délégataire, en 2022. Vous êtes invités à regarder votre facture de 2020 : le prix au m<sup>3</sup> était supérieur à celui de 2022 pour les 2 premières tranches (*0 à 120m<sup>3</sup> et 120 à 150m<sup>3</sup>*).

**En 2021, le prix a baissé de près de 15%. Pourquoi ?** C'est la conséquence d'une des 3 formules de révision des prix basée sur la consommation globale et qui aboutit à une situation ubuesque : plus on consomme d'eau

et plus son prix diminue . A l'inverse, moins on consomme d'eau et plus son prix augmente.

Le problème est que le volume de référence de consommation annuelle, indiqué dans le contrat et servant au calcul, était anormalement bas. A la limite même de la rupture du contrat. De plus, depuis trois ans la consommation d'eau des Moncellois diminue, ce qui aurait entraîné une augmentation automatique des prix.

Par avenant au contrat avec le prestataire, le Conseil Municipal a supprimé cette formule de révision, à compter du 1er janvier 2022. Seule la révision de prix obligatoire correspondant à l'indice INSEE sera prise en compte. **Il n'y aura aucun rattrapage dû à la baisse de 2021. La part communale, quant à elle, n'a pas augmenté.**

Tarif de l'eau 2022 (en € HT)		
	Part Véolia	Part Communale
0 à 120 m <sup>3</sup>	0,5128	0,4739
120 à 150 m <sup>3</sup>	0,9541	0,5687
150 à 300 m <sup>3</sup>	1,1694	0,6635
au delà de 300m <sup>3</sup>	1,8690	0,9479

## ■ **OBTENTION DU LABEL «COMMUNE NATURE» - 2 LIBELLULES**

Tout a démarré en 2018 par la signature d'une charte d'entretien et de gestion des espaces communaux, prévoyant notamment l'arrêt des produits phytosanitaires. Depuis 2020 la commune a déployé beaucoup d'énergie pour mettre en place le plan de gestion différenciée, pour engager des actions autour de la biodiversité et la sensibilisation des Moncellois.

Et pour sa toute première participation, notre village s'est vu remettre le label «Commune Nature - 2 libellules». Une distinction qui récompense les engagements environnementaux de la commune.

En présence de Marc HOELTZEL (*Directeur Général de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse*), de Bruno MINUTIELLO (*Président de la CCTLB*) et de Jean ROTTNER (*Président de la région Grand Est*) et devant près de 200 personnes venues de toute la grande région, 4 communes de l'intercommunalité ont été distinguées.

Lunéville conserve ses 3 libellules et 3 communes ont intégré le club des «Communes Nature», à savoir : Glonville (*1 libellule*), Flin et Moncel-lès-Lunéville avec 2 libellules. La CCTLB a pour sa part été désignée «Espace Nature - 3 libellules», validant ainsi le gros travail engagé sur le territoire.

Les prochains axes de travail porteront sur un fleurissement moins consommateur d'eau, sur des dispositifs de récupération d'eau de pluie, la renaturalisation d'espaces et la mise en place d'actions favorisant la biodiversité.



## ■ **PLANTATION CITOYENNE**

Samedi 4 décembre, dans le froid et sous la pluie, ils ont été une douzaine à venir à l'étang communal braver la météo pour planter alisiers, chênes, érables, charmes, sapins,... Un travail rondement mené et notamment grâce aux plus jeunes planteurs qui se sont vu décerner un diplôme qu'ils garderont précieusement.

Cette réalisation n'aurait pas été possible sans l'aide et les conseils d'Adrien et Jean-Jacques, techniciens ONF, et l'appui technique d'Olivier, agent de la commune.

Cette nouvelle zone arborée fera l'objet d'un travail de signalétique pour devenir une véritable zone pédagogique avec la mise en place d'un panneau permettant de reconnaître les espèces.

Le Conseil des Jeunes aura pour mission de trouver des donateurs pour financer ce panneau d'information et achever ce beau projet de plantation forestière.



## ■ MONCEL RECYCLE

Plusieurs filières de tri sont à votre disposition en mairie, accessibles aux heures d'ouverture au public : bouchons en plastique, stylos/feutres/marqueurs, cartouches d'encre, piles et petites batteries, jeux/jouets en bon état.

Ces filières permettent d'assurer une seconde vie à ces objets. Début janvier, la commune de Moncel-lès-Lunéville a ainsi pu remettre un nouveau lot de jeux, jouets et livres pour enfants. C'est le 3e don effectué depuis 2021, récupéré par Michèle MARCHAL et Marie-Christine POIREL, bénévoles aux Restos du Coeur de LUNÉVILLE.

Les Restos du Coeur sont très intéressés par des dons de livres et BD. en bon état. Si vous souhaitez en faire don, merci de venir les déposer en mairie.



## ■ LUTTE CONTRE LES DÉPÔTS SAUVAGES

Dans notre commune comme malheureusement partout ailleurs, les dépôts sauvages de déchets dans la nature ou en pleine rue, se multiplient.

Sur l'année 2021, c'est une dizaine de dépôts sauvages qui ont été constatés : pneus, carrelage, mobilier, poubelles. Même des voitures, laissées à l'abandon... A l'incivisme quotidien (*masques par terre ou dans les arbres*) s'ajoute ces comportements délictuels.

Désormais la tolérance zéro est appliquée et des dépôts de plainte seront dorénavant systématiques lorsque l'identité du contrevenant sera déterminée.

Jusqu'à présent, c'est en fouillant dans les « surprises » laissées ici et là qu'il était possible de remonter jusqu'aux indélébiles. Pour aller plus loin dans la lutte contre les dépôts sauvages, la commune a décidé de passer à la vitesse supérieure en faisant l'acquisition d'une caméra mobile haute définition.

Placée aléatoirement sur le territoire, elle permettra d'identifier très clairement les personnes qui se rendront coupables de dépôt sauvage.

**Si vous voyez un dépôt sauvage, merci d'informer la mairie ou de le signaler via l'application IntraMuros.**



*Dans le cadre de son pouvoir de police et si l'auteur d'un dépôt sauvage est identifié, le maire peut imposer le paiement d'une amende administrative pouvant aller jusqu'à 15 000€ (article L541-3 du Code de l'Environnement). A cette procédure peut aussi s'appliquer une sanction pénale pour dépôt illégal de déchet, constituable d'une contravention de 4e (750€ max) ou de 5e catégorie (1500€ max), ou d'un délit.*

## ■ GESTION DES DÉCHETS - CCTLB

En 2019, les habitants des 43 communes de la CCTLB et des 28 communes de l'intercommunalité du Sânon, passaient à la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (*REOMI*). Une redevance incitative déjà appliquée sur une partie du territoire de la CCTLB mais qui s'annonçait comme un profond changement pour les autres.

Sous forme d'une Délégation de Service Public (*DSP*) confiée à un délégataire, les 2 intercommunalités ainsi associées atteignaient la taille nécessaire pour optimiser cette mise en place (*50 000 habitants*).

**Objectifs** : mutualiser les moyens de collecte, récompenser les bons trieurs, permettre aux concitoyens de mieux maîtriser leur facture, développer les initiatives locales en faveur de l'économie sociale et solidaire, réduire les quantités de déchets permettant de diminuer les coûts de traitement et de collecte. Une opération gagnant-gagnant.

Le 15 décembre 2021, le Président de la CCTLB, Bruno MINUTIELLO, soutenu à l'unanimité par les élus communautaires, valida officiellement la fin de cette DSP avec effet au 1er janvier 2023.

C'est l'épilogue d'un dossier brûlant tant le sujet des ordures ménagères n'a eu de cesse de soulever indignation et colère de bon nombre d'habitants du territoire : factures exorbitantes, services dégradés voire inexistantes, problèmes de fonctionnement des dispositifs d'apport volontaire, difficultés à composer un fichier client actualisé, communication difficile...

L'année 2022 va être une année de transition dont voici les points les plus importants. Depuis le 1er janvier :

→ le nombre de présentation du bac à la collecte (le nombre de fois où l'on sort sa poubelle) est compté. Dorénavant : moins on présente sa poubelle, moins important sera le montant de la facture.

→ la facturation s'établit uniquement en fonction du volume du bac dont vous disposez chez vous : soit 120L, soit 240L. Il existe donc deux grilles tarifaires différentes, à consulter en ligne sur le site [www.noustrions.fr](http://www.noustrions.fr)

→ tous les habitants de la CCTLB qui disposent d'un bac de 120L payent le même montant, à nombre de levée égal. Idem pour les foyers disposant d'un bac de 240L.

Les usagers du service vont prochainement recevoir une facture du délégataire, soldant l'année 2021. En 2022, c'est le Trésor Public qui sera chargé du recouvrement des factures ; il n'y aura aucune tolérance avec les impayés : les services de la Trésorerie, en matière de recouvrement, sont particulièrement efficaces.

Courant février, une série d'échanges en visioconférence marquera le début du travail autour du futur service des ordures ménagères. Vous êtes toutes et tous invités à participer. Infos pratiques et inscriptions : [www.delunevilleabaccarat.fr](http://www.delunevilleabaccarat.fr)

D'ici le lancement du nouveau service de collecte et de traitement des déchets au 1er janvier 2023, l'actuel délégataire continuera d'assurer le service.

Retrouvez toutes les informations sur la gestion des ordures ménagères, la grille tarifaire 2022 et les coordonnées de contact sur le site de la CCTLB et sur votre application IntraMuros.



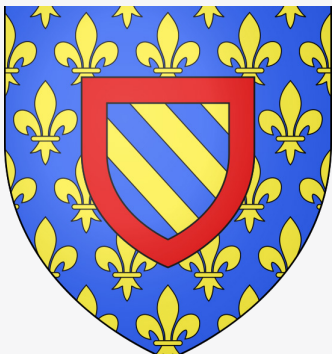
# L'HISTOIRE DE MONCEL

*L'identité d'une commune, d'un village, évolue au fil des âges. Moncel-lès-Lunéville ne déroge pas à la règle. 2022 sera une année qui restera dans l'Histoire de notre village comme l'année de mise en place d'une nouvelle identité visuelle, avec un nouveau logo. Mais l'Histoire de notre commune est ancienne et vous allez le voir, ce qui en a fait son identité a également beaucoup évolué avec le temps.*

La première maison du village aurait été construite au «Gué de Moncés», au bord du chemin menant à Beaupré. On parle déjà d'un village en 1150.

FOLMAR V de LUNÉVILLE, Comte de METZ, est à l'origine de la fondation de l'Abbaye de Beaupré (un lieu plaisant de bord de Meurthe qu'elle dénomma «Bellum pratum», traduit ensuite par Belprez et enfin Beaupré) pour des religieux de l'Ordre de Citeaux. La règle de vie des Cisterciens de Beaupré est celle édictée par Saint Bernard de Clairvaux : le travail agricole.

A cette époque, l'azur à 3 bandes d'or sont les couleurs du blason de l'Abbaye, émanation de celui de l'Ordre de Citeaux.



Blason de l'Ordre de Citeaux

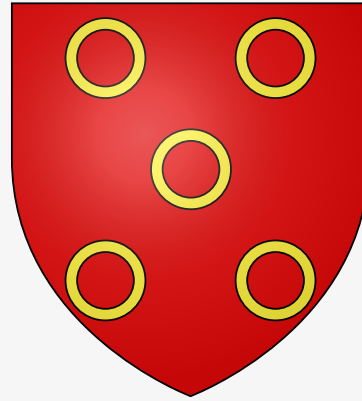


Blason de l'Abbaye cistercienne de Beaupré

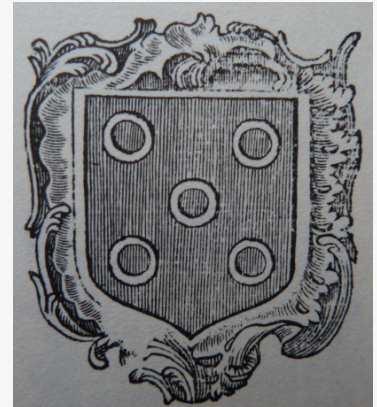
Le village de Moncel fut détruit en 1224. Hugues, Comte de LUNÉVILLE et Conrad, son frère, construisirent la Nouvelle Ville de Moncel («Novam Villam de Monceas»).

Moncel fut ruiné et dépeuplé à plusieurs reprises durant les guerres sous les règnes de Louis XIII et Louis XIV. En 1645, pendant la Guerre de Trente Ans, le village est à nouveau ruiné.

Cette terrible époque marqua longtemps le village de Moncel puisqu'en 1738 «la commune de Moncel est une des plus pauvres de la Dépendance de Lunéville».



Blason :  
de gueule à cinq annelets d'or en sautoir)



Blason dessiné par Dom Pelletier au milieu du 18e siècle

Le blason ci-dessus est bien connu des Moncellois. C'est le blason de la Maison de Moncel, famille d'ancienne chevalerie lorraine. Impossible de déterminer une date de création à ce blason, qui a traversé les âges, mais qui est bien antérieur au 17e siècle.

Le «gueule» désigne la couleur rouge (en monochrome il est représenté avec des hachures) symbole d'amour ardent pour Dieu, de vaillance, de hardiesse. Les annelets d'or symbolisent les anneaux des chevaliers.

Le village ancien de Moncel s'est implanté près du gué, autour de son église, de son cimetière et de ses deux grosses fermes du 18e siècle dont l'une aurait servi de relai de diligence.

Moncel va ensuite changer de nom. Une demande est faite en 1951 pour que Moncel devienne «Moncel-les-Lunéville». La commission de révision du nom des communes, par la voix du Préfet, fera savoir son exigence d'utiliser le terme «lès», qui signifie «près de».

Le 16 août 1955 le changement de nom est entériné par Edgar FAURE : on parle désormais de Moncel-lès-Lunéville.

## ■ **NAISSANCES**

Félicitation à Safiye et Naci, heureux parents de **Miraç SEHIN**, né le 22 décembre 2021.



## ■ **COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE**

Matthieu SIGIEL et Noa MAIRE (*maire et mini-maire*) ont rendu un bel hommage aux victimes des conflits, en lisant un texte à deux voix.

Sous le regard bienveillants de Bernard Mercier - *maire honoraire* - des adjoints et des militaires du 53e Régiment de Transmissions, les adjoints du Conseil des Jeunes ont lu, un à un, les noms des victimes, gravés dans le marbre du monument au mort.



## ■ **MARCHÉ MUNICIPAL**

Le marché hebdomadaire reprend à compter du **mercredi 2 mars**. Vous le retrouverez chaque mercredi, place de la mairie, de 16h à 20h.



## ■ **RAPPELS AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS**

Les chiens ne peuvent circuler dans le village que s'ils sont **tenus en laisse**. Dans les bois et forêts, il est également interdit de promener un chien non tenu en laisse en dehors des allées forestières, du 15 avril au 30 juin. **Les chiens de catégorie 1 et 2, la muselière est obligatoire.**

## ■ **HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE**

La mairie est ouverte au public :

- le lundi de 16h à 17h30
- le mercredi de 9h00 à 11h30 (*sur rdv*)
- le jeudi de 17h à 18h.



## ■ **ÉLECTIONS 2022**

Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les **élections présidentielles et législatives** de 2022 ? Alors, n'oubliez pas de vous inscrire !

Vous pouvez faire cette démarche sur internet sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) mais également en mairie.

Il vous faudra vous munir d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité pour réaliser votre inscription.

### Dates limites d'inscription sur les listes électorales

#### Élections présidentielles :

En ligne : jusqu'au 2 mars 2022  
En mairie : jusqu'au 4 mars 2022

#### Élections législatives :

En ligne : jusqu'au 4 mai 2022  
En mairie : jusqu'au 6 mai 2022